

## Les laissez-passer *Empruntez un musée*, de retour cet automne à la Bibliothèque de Québec!

**Québec, le 11 octobre 2019** – La Bibliothèque de Québec annonce le retour du service *Empruntez un musée*. Jusqu'au 24 juin 2020, le Musée de la civilisation, le Monastère des Augustines ainsi que La Citadelle – Musée Royal 22e Régiment s'associent à la Bibliothèque de Québec afin d'offrir ce service qui permet aux abonnés d'emprunter gratuitement le Musée – comme on emprunte un livre.

« Ce projet de démocratisation culturelle me ravit puisqu'il offre aux citoyens un plus grand accès à la culture et au patrimoine et confirme une fois de plus Québec dans son rôle de capitale littéraire UNESCO » a souligné M<sup>me</sup> Alicia Despins, membre du comité exécutif responsable de la culture, de la technoculture et des grands événements.

### **Mille et une bonnes raisons d'aller à votre bibliothèque**

Pour bénéficier du service de laissez-passer, il suffit de se rendre dans l'une des 26 bibliothèques et de se procurer un laissez-passer familial, valide pour 2 adultes et 2 enfants. La durée du prêt est de 7 jours. Rappelons que l'abonnement à la Bibliothèque de Québec est gratuit pour les résidents.

Pour connaître tous les détails, visitez [bibliothequedequebec.gc.ca](http://bibliothequedequebec.gc.ca), sous l'onglet *Services/Prêt gratuit*.

### **À propos de la Bibliothèque de Québec**

« Découvrir. Se divertir. Rêver. » La Bibliothèque de Québec est le lieu incontournable d'exploration, de découverte et de divertissement, l'institution culturelle et communautaire de proximité par excellence dont la gestion est confiée à L'Institut Canadien de Québec. D'ici 2020, elle deviendra un modèle et un chef de file du livre numérique francophone et sera parmi les bibliothèques les plus « branchées » au Québec!

- 30 -

**Source :** **Mélanie Brassard**  
Service des communications  
**418 641-6210**  
[melanie.brassard@ville.quebec.gc.ca](mailto:melanie.brassard@ville.quebec.gc.ca)

2019 - 428 - COM